

Info - L'Autorité d'information financière du Vatican présente son rapport annuel

Author : Rédaction RC

Categories : [Rome](#)

Date : 29 avril 2016



Le rapport annuel de l'AIF, l'autorité d'Information financière du Vatican, a été présenté ce jeudi matin, 28 avril 2016, en salle de presse du Saint-Siège. L'AIF, instituée par un Motu proprio de Benoît XVI en décembre 2010, est chargée de contrôler la transparence des transactions financières effectuées au Vatican pour prévenir et lutter contre le recyclage d'argent et le financement du terrorisme. En 2015, le nombre de cas suspects a augmenté, comme l'ont expliqué le président et le directeur de l'AIF, le Suisse René Brülhart et l'Italien Tommaso Di Ruzza.

En trois ans, 893 signalements d'opérations financières suspectes ont été effectués : 202 en

2013, 147 en 2014 et 544 en 2015. Un chiffre en net augmentation d'abord parce que l'AIF a instauré un seuil de signalement très sévère. Ensuite parce que le système de contrôle est désormais complètement fonctionnel et les institutions concernées, toujours plus conscientes de leur obligation de signalement. Enfin, les dossiers qui n'étaient plus aux normes ont été clos.

[Lire](#) l'ensemble de l'article sur Radio Vatican